

DIRECTION DE L'EDUCATION

RENTREE SCOLAIRE 2025

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES PETITE SECTION MATERNELLE

Si votre enfant est né en 2022 (3 ans révolus au 31 décembre 2025).

Les inscriptions se déroulent en Mairie, aux guichets des Affaires Générales, 1 bis avenue Foch :

ENTRE LE LUNDI 13 JANVIER ET LE 31 MARS 2025

Aux horaires suivants :

Lundi de 14h à 17h

Mardi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h

Samedi de 8h30 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir vous munir des documents suivants (photocopies et originaux) :

Un document justifiant de votre identité parmi l'une des pièces suivantes :

- ✓...Livret de famille
- ✓... Acte de naissance
- ✓...Pièce d'identité
- ✓... Attestation sur l'honneur

Un document justifiant de l'identité de l'enfant parmi l'une des pièces suivantes :

- ✓...Livret de famille
- ✓... Acte de naissance
- ✓...Pièce d'identité

Les justificatifs récents du domicile suivants :

- ✓...Justificatif de domicile
- ✓... Si hébergé, justificatif de domicile de l'hébergeant
- ✓ ... Attestation sur l'honneur de l'hébergeant

Conformément à l'article D 131-3-1 du Code de l'Education en vigueur depuis le 1er juillet 2020, le Maire peut faire procéder à la vérification de la domiciliation sur le territoire de la commune.

- ✓ Attestation CAF récente obligatoire,
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile 2025-2026 uniquement,
- ✓ ... Carnet de santé (BCG, Dtpolio p98 et 99),
- ✓...Jugement de divorce ou de garde,
- ✓ Dernier avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 délivré par l'administration fiscale, à fournir avant le 12 septembre 2025,
- ✓ Si changement de situation financière ou familiale : compléter par tout justificatif (bulletins de salaires, Assedic, indemnités journalières, livret de famille, etc.).

Courriel: scolaire@ville-montmorency.fr

Téléphone: 01 39 34 98 56

Adresse postale Hôtel de Ville 2. avenue Foch BP 70101 95162 Montmorency Cedex Accueil 1, avenue Foch 95160 MONTMORENCY